



UNE CRÈCHE PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES... (TANT VA LA CR(È)CHE À L'EAU QU'À LA FIN...)

En ces temps de nativité, il n'est pas original de parler de crèche et pourtant ce qui suit est la triste histoire de la crèche de Parignargues, pas celle de l'abbé Jeanjean mais celle qui accueille tous les jours nos chérubins.

Les faits remontent au mois d'Août 2007. Suite à une analyse il s'avère que l'atmosphère est polluée par un produit utilisé lors de travaux récents de réfection de la dalle... Le formaldéhyde, puisque tel est son nom, est une mousse employée dans la construction. Si pour les bâtiments qui abritent des adultes la loi fait preuve de tolérance, il n'en est pas de même pour ceux qui hébergent des enfants et encore moins lorsque ces dits enfants sont victimes d'allergies provoquées par l'isolant.

A la rentrée de septembre la crèche sur l'injonction de la DASS est obligée de fermer ses portes en attendant de meilleures analyses. Que faire de nos chérubins ? Depuis le mois de février, la nouvelle école maternelle de Fons est en fonction et une classe n'est pas occupée.

Les mairies concernées en accord avec le syndicat des écoles maternelles proposent à la crèche de profiter, momentanément, du bâtiment flambant neuf. Début octobre la crèche investit les lieux. Les prélèvements continuent mais le taux de toxicité est toujours trop élevé.

A la suite de nouvelles analyses qui ne sont toujours pas satisfaisantes, les parties

concernées décident de se réunir en mairie de Parignargues le lundi 17 décembre pour tenter de trouver une solution. En présence des diverses instances impliquées, Mme Trauchessec rappelle les principaux faits et les propositions de réhabilitation.

La première solution serait, selon l'expert, de projeter un ciment très liquide qui « envelopperait » les émanations nocives et d'ajouter à cela un surpresseur qui projetterait les odeurs indésirables à l'extérieur. Cette proposition a l'avantage de pouvoir être mise en œuvre rapidement. S'ensuivraient des analyses qui donneraient le feu vert ou pas. Dans le pire des cas il faudrait alors casser dalle et plancher et envisager trois mois de travaux. Les dernières analyses montrant une sensible amélioration et les commentaires de Mme Bérard, ingénieur représentant la DASS, étant optimistes, les élus retiennent la première proposition. Même si une solution semble se profiler, il n'en demeure pas moins que la crèche risque d'occuper l'école maternelle au moins jusqu'au mois de mars.

Cela veut dire qu'elle doit payer un loyer au syndicat et indemniser ce même syndicat pour le préjudice subi. Il va sans dire que tous les frais occasionnés par l'emploi de ce produit sont à la charge de la compagnie d'assurance qui garantit l'entreprise incriminée.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Au cours de la cérémonie les enfants des écoles ont lu un texte sur le thème du coquelicot, symbole du souvenir.



**BREVES EN VRAC**

Le château de Gajan (à coté du temple) va faire l'objet d'un examen en vue de son inscription au titre de la législation sur les monuments historiques. Le dossier est à l'ordre du jour de la prochaine commission Régionale du Patrimoine et des Sites qui doit se réunir en mars 2008.

Le nom de notre nouveau foyer « La Davalade » va être prochainement apposé sur la façade. Cette inscription sera réalisée avec des lettres en métal.

Les élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2007. Seul ce scrutin nous concerne car le canton n'est pas renouvelable. Les horaires du bureau de vote restent inchangés, à savoir de 8h à 18h.

Les inscriptions sur les listes électorales sont encore possibles pour quelques jours... Malgré les congés de notre secrétaire, vous pouvez vous signaler en mairie le 24 Décembre ou pendant la permanence exceptionnelle tenue le 31 Décembre de 9 h à 11 h en mairie.

Dans le cadre des élections municipales, nous rappelons le principe de mise à disposition gracieuse des salles communales pour toute réunion publique organisée par une liste de candidats. La démocratie mérite bien cela.

La rédaction villages de Midi Libre vient de nous informer que désormais Françoise Lienhard Dall'aglio assume le poste de correspondante du Midi Libre. En conséquence, c'est elle que vous devez contacter pour couvrir l'actualité de vos associations ou pour transmettre toute info à diffuser dans notre quotidien régional.

Séance de cinéma le 2 février avec le film « Le cœur des hommes 2 » à la Davalade

LE COMITE DES FETES SE DOTE D'UNE LICENCE

Ils sont jeunes mais déterminés et ont une qualité indiscutable qui est de savoir prendre et assumer des responsabilités. Qui ça ? Les jeunes responsables du comité des fêtes qui ont su mener à bien leur projet de doter leur association d'une licence IV.

Pour ce faire, ils sont venus à de nombreuses reprises rencontrer le bureau et le conseil municipal afin de trouver le soutien moral et financier à leur initiative. Les discussions ont été riches et nourries...et il faut dire que le sujet le méritait !

C'est ici l'occasion pour la municipalité de l'expliquer : nous avons à considérer une problématique complexe, empreinte de notions

de légalité, de sécurité mais également d'un souci d'éthique à l'égard de la consommation d'alcool et de l'association fête/alcool qui tend à devenir désuète de nos jours (dans les discours mais pas forcément dans les faits).

Ainsi, il était clair pour la municipalité qu'il fallait soutenir l'effort du Comité de se mettre en conformité avec la loi et de ne plus rester sur un modus vivendi où les responsabilités de chacun s'inscrivaient dans un flou absolu.

Il nous a été expliqué par ailleurs que les investissements du Comité en matière d'animation et de musique seraient peu ou pas rentabilisés sans la possibilité d'une buvette en

(Suite page 17)



(Suite de la page 16)

bonne et due forme... et qu'il en allait de la survie de la fête du village.

Que le lecteur ne se méprenne pas : point d'argument fallacieux ou de discours spécieux dans les propos de nos jeunes organisateurs mais un réel souci d'inscrire leurs festivités dans un cadre légal clair et rigoureux dans le seul but de ne pas marginaliser la fête de Gajan et d'en assurer la pérennité.

Il restait que le Comité avait à déboursier la coquette somme de plus de 20 000 € pour financer cette acquisition et que ses fonds

propres étaient bien évidemment insuffisants. Après contacts avec plusieurs organismes bancaires, le Comité a décidé de souscrire un emprunt auprès du Crédit Mutuel de Nîmes d'un montant de 24 500 €.

Convaincu du sérieux de cette démarche et de son intérêt général le conseil municipal a décidé de la soutenir en se portant garant de l'emprunt du Comité des fêtes.

Toutefois, notre responsabilité est de préciser qu'il faut toujours consommer l'alcool avec modération !

DES NOUVELLES DU P.L.U. (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Vous vous souvenez sans doute que dans l'encart central de juin 2006 nous vous annoncions que notre actuel P.O.S. (Plan d'occupation des Sols) allait être remplacé par le PLU. Nous vous avons alors présenté les enjeux, les différentes étapes ainsi que nos orientations en matière d'aménagement. Pour mémoire, ces orientations s'articulaient autour de 4 grands axes où nous affirmions déjà notre volonté

- d'assurer un développement maîtrisé et durable
- de conforter le centre village et diversifier l'habitat
- d'améliorer le fonctionnement urbain et préserver le cadre de vie
- de préserver la qualité paysagère, le patrimoine naturel et l'agriculture, composantes de l'identité de GAJAN

C'est dans ce sens que nous continuons à travailler conseillés par le bureau d'étude ORGECO.

Nous en sommes à l'élaboration minutieuse du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), minutieuse, car nous gardons à l'esprit l'importance que revêt le Plu destiné à accompagner le développement de notre village pour les 10 à 15 ans à venir.

A titre d'exemple, lors des dernières réunions de travail, nous nous sommes attachés à prévoir des principes de circulation, des emplacements réservés dans les zones qui à court, moyen ou long terme s'urbaniseront ; ou bien encore à supprimer des zones qui du fait des crues n'avaient plus lieu d'être ; à préserver



les espaces naturels et les zones agricoles en limitant les constructions autour des pôles existants tout en permettant aux agriculteurs de développer leurs exploitations ; à repérer, afin de les protéger, des « éléments remarquables » tels que les alignements de platanes qui donnent tant de caractère et de charme à deux de nos entrées, ou le griffe, au cœur du village, ou bien encore une capitelle dans la garrigue...

Vous l'aurez compris l'élaboration du PADD est bien avancée mais pas finalisée et le règlement qui se dessine peu à peu, n'est pas édicté. Il faudra compter avec la prochaine équipe municipale pour mettre la touche finale avant que ne débute la phase d'approbation qui se déroulera en deux temps (consultation des partenaires institutionnels et enquête publique).



Bibliothèque Municipale de Gajan

04 66 20 68 82 aux heures d'ouverture

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos nouveaux locaux qui sont beaucoup plus spacieux et mieux éclairés. Nous recevrons très prochainement de nouvelles étagères mais dès à présent, nous vous invitons à venir découvrir les nouvelles acquisitions de l'année. Vous découvrirez des albums pour les tous petits, le dernier Harry Potter pour les plus grands ou encore la trilogie de Bartiméus. Pour les adultes nous avons choisi des documentaires sur des sujets variés avec notamment un très beau livre sur les orchidées et aussi quelques nouveaux romans. A ces achats s'ajoutent des donations nombreuses et le nouveau dépôt de la BDP.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

le mercredi de 16 h 30 à 18 h00

le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

le samedi de 10 h 30 à 12 h00



La bibliothèque sera fermée pendant les fêtes du 23 décembre au 1er janvier. Elle sera ouverte le 2 janvier.

De plus, nous vous proposons, pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer de téléphoner pour commander des livres que nous nous chargerons de leur porter ou faire porter. Pour cela il suffit de téléphoner au 04.66.20.68.82, de préférence aux heures d'ouverture.

Diverses animations vous seront proposées au cours de l'année 2008, outre les « petites lectures » pour les enfants de 3 à 6 ans qui reviennent à peu près une fois par mois. Nous vous proposerons un atelier d'écriture, les dates ne sont pas encore fixées. Fin janvier un diaporama sur les plantes et fleurs de la garrigue suivi d'un débat sur la biodiversité vous sera présenté par une association gajanaise. A cette occasion nous vous proposerons un choix d'ouvrages sur ce thème. Au mois d'avril, vous pourrez visiter une exposition sur le cheval dans nos locaux, dans la même période un après midi, autour du cheval sera organisée avec la collaboration de cavalières gajanaises.

En attendant de vous voir à la bibliothèque, l'équipe des bibliothécaires bénévoles vous souhaitent de très bonnes fêtes et une bonne année 2008.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

17/11/2007: ROUVIERE Blandine Huguette Maryse

MARIAGES

07/07/2007: VEZINET Olivier René Fernand/PEREZ Anna Karina

08/09/2007: BORNE Jean-Michel Joseph/BOUCHARD Sandrine Pascale Brunette

01/12/2007: ORJOLLET François Rémi/HERVAS Stéphanie Delphine Christel

DECES

24/08/2007 VAN RUYSKENS VELDE Henriette veuve JUSTAMONT

09/11/2007 DUDON François Pierre époux ROUQUETTE

01/12/2007 PAGES Edouard Joseph veuf DUPERRIER

04/12/2007 TRIAS VILA Esperanza veuve SALLENTE CARBONELL



Mes chers amis gajanaïs,

Le grand moralisateur que je suis a certainement suscité chez vous quelques rancoeurs, des commentaires dédaigneux voire de vives réactions de défense visant à réfuter la substance même de mes constats. Certes, je conviens que mes propos rabat-joyeux, mes exhortations bougonnantes, mes automatismes de « roumégair » ont pu paraître indigestes...

Que chacun se rassure toutefois, je ne suis pas en train d'écrire la préface d'une confession qui tendrait à regretter d'avoir cherché à réveiller chez mes concitoyens le sens premier de cette notion de citoyen... Que nenni mes braves ! Je voulais que ma plume témoigne aujourd'hui qu'après vous avoir suggéré de prêter une attention quotidienne sur des sujets aussi passionnants que le stationnement de vos véhicules, les déjections de vos amis à quatre pattes, la gestion de vos encombrants ou autres ordures ménagères, force était de constater à mon niveau la réelle amélioration de vos us quotidiens.

Malgré certains « gaulois » qui résistent encore et toujours à la modernité comportementale, les sujets de mon courroux ont connu de votre part une nette reconsidération. Je voulais donc vous dire aujourd'hui ma satisfaction et vous exhorter à poursuivre votre oeuvre en ce sens...

Et qu'il ne soit pas question ici de penser que mon propos vise à flatter ceux qui seront appelés à déposer leur choix dans les urnes républicaines... Je tiens à ma liberté de ton autant qu'à votre liberté de choix !

En ces temps de bilan rétrospectif, et même si je n'ai pas pour habitude d'applaudir ce qui me semble aller de soi... je constate avec plaisir la démarche positive de mes congénères... et je pense que mon positivisme d'aujourd'hui nourrit mon optimisme de demain !

Bonnes fêtes mes braves !

Marquis du Col de Cygne de la Tourelle du Griffon